

Conseil communautaire du 14 février 2020

Intervention des élu·e·s

« Osons Poitiers, écologique, sociale, solidaire et citoyenne »
Citoyen·ne·s élu·e·s non encarté·e·s / Parti de Gauche / Ensemble !

Christiane Fraysse, Jacques Arfeuillère



26 délibérations étaient à l'ordre du jour de ce dernier conseil de la mandature. Il n'y a pas eu de débat concernant le vote de ces délibérations, les élu·e·s Osons Poitiers n'ont donc pas pris la parole. Vous trouverez ci-dessous le dossier des délibérations votées lors de ce conseil où figurent les votes des élu·e·s Osons Poitiers. A l'issue du conseil, le Président s'est longuement exprimé pour faire un bilan de cette mandature après avoir invité les conseillers communautaires à en faire de même. Les élu·e·s "Osons Poitiers, écologique, sociale, solidaire et citoyenne" ont gardé le silence tout au long de ce conseil mais vous pouvez trouver pages suivantes ce qu'ils auraient pu dire à ce sujet.

Pour consulter le dossier des délibérations de ce conseil, cliquez [ici](#)

Ce soir, c'est le dernier conseil communautaire de cette mandature	2
La presse en parle.....	4



Ce soir, c'est le dernier conseil communautaire de cette mandature

Ça a été dur !

Dur parce qu'il a fallu mettre en œuvre la réforme territoriale : nombre de compétences sont passées de la commune à l'intercommunalité comme par exemple la compétence culture ou la voirie et la CAF force un peu la main aussi pour que la petite enfance soit traitée également au niveau de l'intercommunalité.

Et ce passage au niveau de Grand Poitiers fait que malheureusement, nous sommes encore moins informés des projets...

Par exemple quand dans cette enceinte nous demandions à être informés de certains projets, que nous demandions une présentation en commission et qu'on nous répondait qu'il y avait eu des réunions publiques et qu'il suffisait que l'on y aille ou bien « on vous apportera la réponse », réponse qui n'arrivait pas ou qui arrivait une fois que nous l'avions appris dans la presse ou bien lorsque nous réitérions nos questions par écrit et que celles-ci faisaient l'objet d'une réponse ou non 6 mois plus tard. A ce sujet, nous sommes toujours dans l'attente des réponses aux questions posées lors des quatre derniers conseils communautaires des 12 avril, 28 juin, 27 septembre et 6 décembre 2019...

Ainsi, les projets de voiries et d'espaces verts ne sont plus présentés ni à la Ville ni à Grand Poitiers et **la perte d'information est importante**. C'est aussi ce qui fait que les communes entrantes se plaignent de la perte de proximité comme nous, les élus des oppositions de Poitiers.

Nous avons participé à des comités de pilotage mais lorsqu'il s'agit du même procédé que pour les réunions de concertation publique qui sont en fait des réunions d'information, nous n'avons eu l'impression de ne faire que de la figuration.

Pour ce qui est de notre droit à l'expression politique publiée dans le magazine de Grand Poitiers et sur le site internet, il aura fallu le quémander auprès de la Préfète pour faire respecter la loi et nous l'avons obtenu mais 200 signes pour un élu de l'opposition, **on peut dire que c'est à peu près autant que rien** et c'est dire qu'aucune place n'est accordée à l'opposition sur le site internet de Grand Poitiers.

Vous ne pourrez pas nous dire en tout cas que nous n'avons pas tenu sérieusement notre rôle d'opposants car ne vous en déplaise Monsieur le Maire-Président, l'opposition est bien là pour faire vivre la démocratie, nous avons tenté de critiquer, de contrôler et de formuler des propositions alternatives pour susciter le débat démocratique malgré le fait que bien souvent nous ressentions de votre part une volonté de couper court au débat car cela vous apparaissait comme une perte de temps. Certes, de votre point de vue, les sujets évoqués dans cette enceinte, vous en aviez déjà fait le tour en bureau communautaire, en conférence des maires, instances dont nous, conseillers d'opposition ne faisons pas partie, et vous n'hésitez pas à nous répéter « ce sujet a été évoqué en commission n'est-ce pas ? Alors passons... ».

Pourtant les séances des conseils communautaires sont bien les seules à être publiques et c'est bien ici encore plus qu'ailleurs que le débat démocratique doit avoir lieu. Tous les élus que nous sommes représentent les citoyens qui nous ont donné pouvoir pour défendre leurs intérêts en veillant à ce que l'argent public soit correctement utilisé et c'est bien tout au long du mandat que nous devons leur rendre compte de ce qui les concerne en premier lieu. Pas étonnant qu'avec de telles méthodes, ces derniers se désintéressent du débat public ou ne souhaitent pas y prendre part. Nos demandes sans cesse répétées lors des conseils d'une possibilité de visionner les conseils en différé sur le site internet grandpoitiers.fr et pas seulement en direct ou bien d'un accès simplifié aux discussions des conseils qui sont en ligne sur le site mais que personne n'arrive à trouver, étaient quelques-unes des nombreuses pistes que nous vous avons proposé tout comme la réelle concertation de la population sur biens des sujets pour rendre aux citoyens l'envie de s'intéresser à la politique. **Vous êtes pour le tout numérique mais pas pour la diffusion des moments de démocratie, c'est dommage.** La démocratie demande du temps : il faut du temps pour débattre et non pas réduire le nombre de conseil au strict minimum.

Notre sentiment, c'est que nous avons essuyé souvent du mépris d'une majorité que nous ressentions comme arrogante. Le système actuel des municipales avec technique de fléchage des conseillers communautaires donne une prime majoritaire de 50% à la liste qui obtient le plus fort score et transforme ainsi un taux de 40% d'électeurs en un taux de 68% d'élus de la majorité dans la commune de Poitiers et l'entonnoir se rétrécit à l'échelle communautaire alors qu'il devrait au contraire s'élargir puisque davantage de compétences sont passées à Grand Poitiers.

Nous pensons que le nombre de mandat dans le temps doit être limité de même que le nombre de mandat exercé en même temps : maire, président de l'agglo et du CCAS, du syndicat mixte du seuil du Poitou (SMASP), etc. et député pendant la première partie de ce mandat, trop c'est trop.

Le constat aujourd'hui, c'est que Poitiers a perdu son statut de capitale régionale et que vous avez voté la loi NOTRe Monsieur le Député-Maire-Président et avec la perte de ce statut ce sont des emplois qui ont été et qui continuent à être supprimés.

Grand Poitiers a vu sa qualité de l'eau baisser. La source de Fleury produit de l'eau avec un taux de nitrates en augmentation et qui présente un taux de dépassement de plus en plus fréquemment. Rien n'a été fait pour améliorer la qualité de l'air ou le niveau d'exposition sonore.

Nous pensons que le budget de Grand Poitiers ne doit pas seulement être un budget qui injecte de l'argent dans l'économie locale comme cela nous a été rappelé chaque année mais qu'il doit financer des actions utiles et non des actes bling bling tels que « Traversées » pour ne citer que le dernier en date.

La cérémonie des vœux à laquelle nous convient le Maire-Président et son épouse est particulièrement choquante, d'une part du fait que l'épouse du Maire-Président soit préférée au conseil dans son ensemble pour formuler l'invitation, et d'autre part par la somptuosité des petits fours offerts dans un contexte social de lutte et d'accroissement des

inégalités. Ce luxe payé par les deniers public apparait déplacé. A ce propos, nous nous demandons combien a couté cette cérémonie ?

Pour conclure, nous dirons qu'il y a besoin d'un véritable renouvellement, la gestion comptable est une chose mais elle ne doit pas primer sur la lutte contre la précarité. Donner envie à nos concitoyens d'agir dans Grand Poitiers, pour Grand Poitiers, en fait pour eux, pour leur quotidien c'est ce que nous souhaitons et n'avons eu de cesse de défendre tout au long de ce mandat. Plutôt que de mettre des freins, de ne penser qu'investissement, nous aurions souhaité que Grand Poitiers agisse non pas pour une image, pour une marque, pour des concepts creux mais qu'on agisse concrètement pour que les Grands Poitevins et les Grands Poitevines soient bien dans leur ville, dans leur territoire, qu'ils y respirent bien, que les déplacements en bus, en vélo et à pied soient agréables, sûrs et faciles, pour que les initiatives d'emploi soit accompagnées et encouragées, que l'autonomie alimentaire soit promue en favorisant le bio et local car c'est possible. Nous n'allons pas faire une liste à la Prévert mais sincèrement, il est temps de tourner la page et d'enfin apporter une véritable réponse aux urgences climatiques et sociales en faisant avec une pratique démocratique réelle.

Cette intervention n'a pas été prononcée lors du conseil.

La presse en parle

- [Poitiers : le dernier rendez-vous des élus du conseil communautaire](#) – La Nouvelle République du 15/02